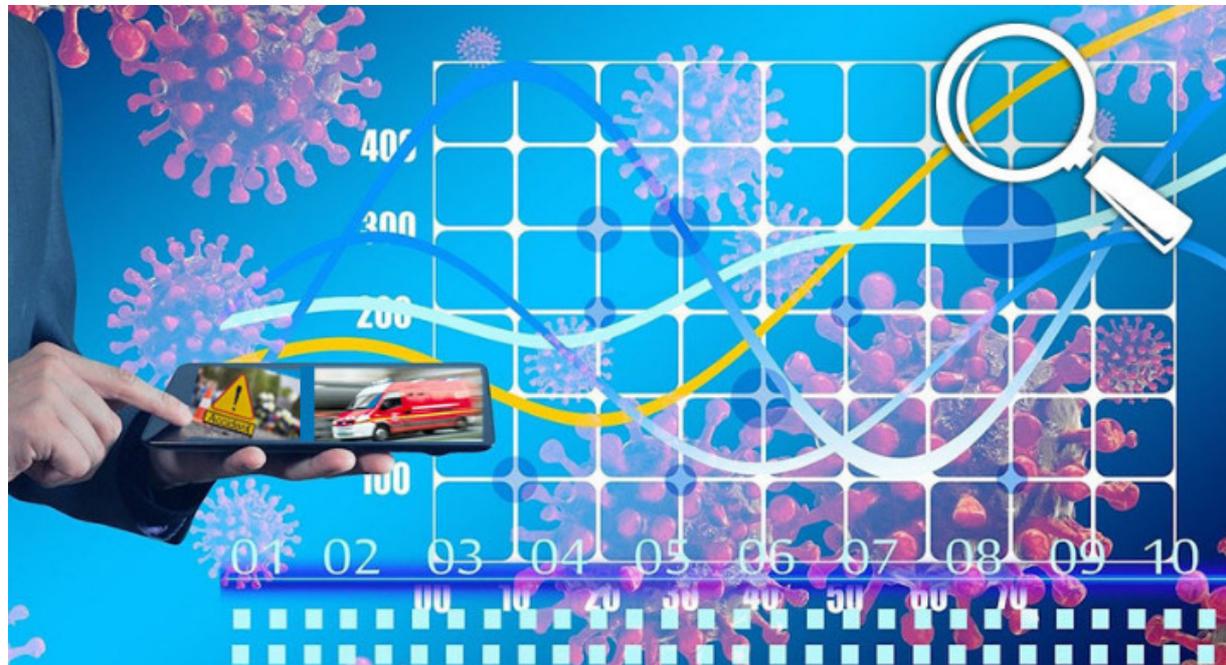




S'inscrire à la newsletter

ZOOM

**En 2 ans et 3 mois, le Covid-19 a tué autant que les accidents de la route ou les homicides en 12 ans et demi, et que le sida en 17 ans**



**En Guyane, 408 personnes atteintes de Covid-19 sont décédées à l'hôpital, dont 267 au cours de la seule année 2021. C'est plus que toute autre cause de décès. A titre de comparaison, 200 personnes sont décédées d'un cancer en douze mois ; le sida, qui causait une quarantaine de décès annuels il y a vingt ans, en provoque une vingtaine désormais alors que la Guyane est le département le plus touché ; les accidents de la route ou les homicides font, en moyenne, un peu plus de trente morts par an. Il faut donc cumuler les décès routiers ou par homicide depuis 2010, ou les victimes du sida de 2001 à 2017, pour arriver au nombre de décès du Sars-CoV-2 en à peine plus de deux ans.**

---

**408.** C'est un chiffre qu'il n'est pas inutile de garder en tête. C'est le nombre de patients décédés avec le Covid-19 dans les hôpitaux guyanais, entre le 20 avril 2020, date du premier décès en Guyane, et le 27 juillet 2022, date du dernier décès recensé à ce jour :

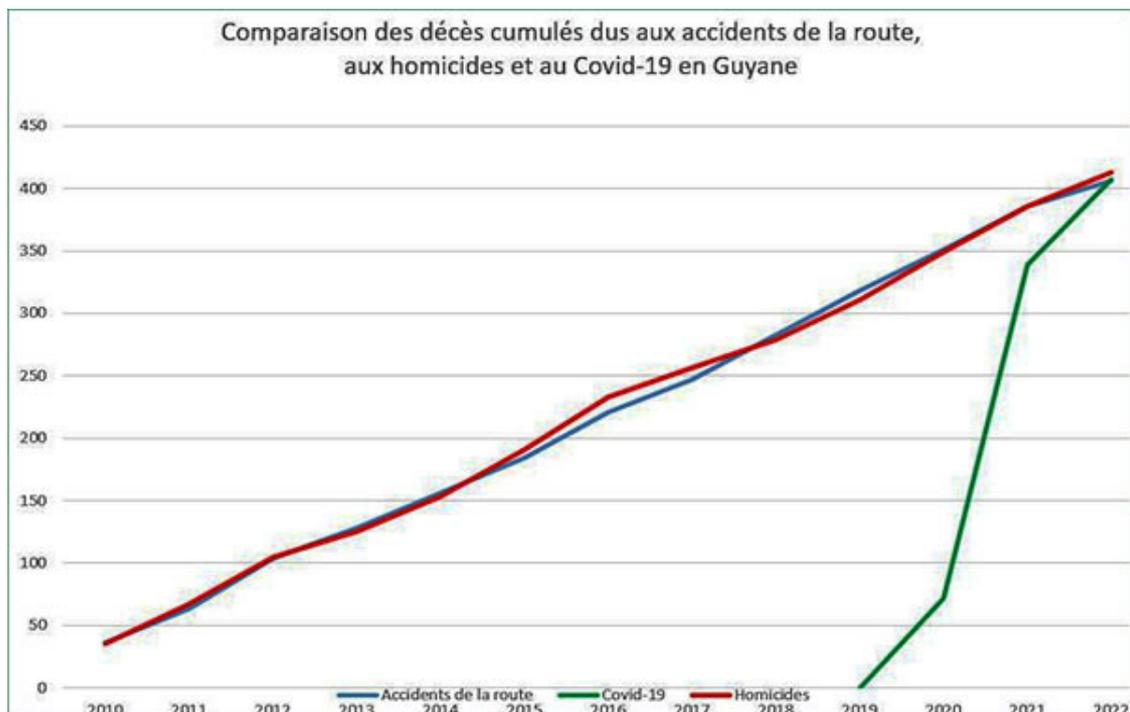
- 72 personnes sont décédées avec le Covid à l'hôpital en 2020 ;
- 267 en 2021 ;
- 69 entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 27 juillet de cette année.

En deux ans et trois mois, en Guyane, le virus a provoqué autant de décès que les accidents de la route ou les homicides en... douze ans et demi. Ou encore que le sida en dix-sept ans !

Nous avons recensé le nombre des décès provoqués par des accidents de la route et les homicides ces dernières années. Pour voir jusqu'à quand il fallait remonter pour atteindre les mêmes chiffres que les décès liés au Covid-19. Pour les accidents de la route comme pour les homicides, la réponse est la même : il faut remonter jusqu'en 2010. Avec entre 24 (2013) et 41 (2012) décès sur les routes par an, la Guyane déplore 405 décès entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 juillet 2022. En vingt-sept mois, davantage de personnes sont donc décédées avec le Covid-19.

S'agissant des homicides, la variabilité est encore plus grande : depuis 2010, la Guyane a recensé entre 20 (2013) et 42 (2016) victimes par an. Cette année pourrait constituer un record avec au moins 25 victimes au cours des six premiers mois. Si l'on ajoute au moins deux victimes en juillet, on recense alors 413 décès par homicide entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 juillet de cette année. A peine plus, donc, que les décès liés au Covid-19 en deux ans et trois mois.

Enfin, il faut cumuler les décès provoqués par le sida (lire ci-dessous) pendant dix-sept ans pour que leur nombre soit du même ordre que ceux de patients atteints de Covid-19, quand bien même nous sommes le département le plus touché par le VIH. Il y a eu 395 décès en Guyane de 2001 à 2017.



---

**Au troisième trimestre 2021, marqué par les vagues gamma et delta, 58 % de décès de plus qu'un an auparavant**

Si l'on sait combien de personnes sont décédées « avec » le Covid-19 dans les hôpitaux de

Guyane – 408 au 27 juillet – il n'est pas possible, pour l'heure, de déterminer exactement pour combien le Covid-19 a été la cause prépondérante « à l'origine du processus morbide ayant conduit au décès », comme l'explique le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc, Inserm). Pour fournir rapidement des données, ce dernier s'appuie sur les certificats électroniques de décès. Ceux-ci sont trop peu utilisés en Guyane pour que l'on ait des chiffres fiables. En outre, cette méthode présente une limite : « Elle est dépendante de la qualité de la certification des décès, et en particulier du niveau de connaissance du cas par le médecin certificateur », souligne le CépiDc.

Les épidémiologistes utilisent une seconde méthode pour établir le nombre de décès liés au Covid-19 : comparer le nombre de décès observé depuis le début de l'épidémie à ce qu'il aurait été si la crise n'avait pas eu lieu. Pour déterminer ce second chiffre, ils utilisent des modèles statistiques « en prolongeant les tendances temporelles de la mortalité par âge et sexe ». Pour le CépiDc, « cette méthode présente l'avantage de ne pas être limitée par un diagnostic individuel incertain et parfois multifactoriel ».

En Guyane, où 267 décès liés au Covid ont été comptabilisés dans les hôpitaux l'an dernier, cette tendance est assez facile à identifier. Et la rupture provoquée par le Covid-19 est nette. On comptait :

- 660 décès toutes causes en 2001
- 699 en 2005
- 773 en 2010
- 834 en 2015
- 901 en 2016
- 964 en 2017
- 899 en 2018
- 1 020 en 2019
- 990 en 2020
- 1 343 en 2021

On peut aisément supposer que le Covid-19 a provoqué un excédent d'au moins 200 décès l'an dernier. Dès la fin 2021, **Insee alertait sur cette forte hausse** : « Après la baisse du nombre de décès en 2020 (due notamment aux restrictions plus fortes qu'ailleurs imposées pour lutter contre l'épidémie), leur hausse en 2021 apparaît d'autant plus marquée. Selon les premières données disponibles, entre le mois de janvier et le mois de septembre 2021, le nombre de décès s'élève à 1 002, un nombre 44 % plus élevé que sur la même période en 2020 (et +30 % par rapport à 2019), en lien avec la forte dégradation de la situation sanitaire dans la région. La surmortalité est importante au 3e trimestre (425 décès), soit 58 % de plus par rapport au 3e trimestre 2020. »



## Les cancers provoquent près de 200 décès par an

Les 267 décès liés au Covid dans les hôpitaux de Guyane en 2021 représentent plus que les décès provoqués par les deux principales causes médicales que sont les cancers et les maladies de l'appareil circulatoire. En effet, pour qui s'intéresse au nombre de décès en Guyane, **le CépiDc produit de la statistique sur les causes médicales de décès**. La principale limite tient aux délais dans lesquels il les réalise : les derniers chiffres disponibles datent de 2017. Pour la Guyane, on peut donc connaître la fréquence des décès de 2001 à 2017, selon 86 causes médicales.

## Les maladies de l'appareil circulatoire et les cancers, principales causes médicales de décès entre 2001 et 2017

**Les maladies de l'appareil circulatoire** sont la principale cause de décès : cardiopathies ischémiques, infarctus aigu du myocarde, maladies cérébrovasculaires... provoquent environ 200 décès par an en Guyane. Et notamment 221 en 2017. Leur nombre est en hausse puisqu'on en comptait environ 140 il y a vingt ans.

**Les tumeurs, et en particulier les tumeurs malignes, c'est-à-dire les cancers**, sont la seconde cause médicale de décès en Guyane. Elles sont en augmentation : ils provoquaient une grosse centaine de décès au début du siècle, près de 200 aujourd'hui. Parmi 22 types de tumeurs malignes, celles provoquant le plus de décès sont les cancers :

- de la trachée, des bronches et des poumons (10 à 30 par an, en hausse) ;
- du sein (6 à 16 par an, en hausse) ;
- de la prostate (8 à 17 par an, stable) ;
- de l'estomac (4 à 16, très variable) ;
- du colon, du rectum et de l'anus (3 à 16, en hausse) ;
- du pancréas (1 à 16, en hausse).

**Les affections dont l'origine se situe dans la période périnatale** provoquent également un grand nombre de décès, mais avec une grande volatilité, sans qu'une tendance à la hausse ou à la baisse ne se dessine : entre 21 et 42 selon les années.

## Ces maladies qui provoquent également de plus en plus de décès

**Les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques**, en particulier le diabète sucré, provoquent désormais une quarantaine de décès par an (de 21 à 43 entre 2001 et 2017). La tendance est plutôt à la hausse.

**Les maladies du système nerveux et des organes des sens** (Parkinson, Alzheimer et autres maladies) connaissent la même tendance, dans des proportions à peine inférieures (de 12 à 37 sur la même période).

**Les maladies de l'appareil respiratoire** avant l'apparition du Covid-19 (grippe, pneumonie, asthme...) ont un impact similaire et également en hausse sur les décès : 19 décès en 2006, 41 en 2016.

**Les maladies de l'appareil digestif** aussi : une vingtaine de décès par an au début du siècle, une trentaine désormais.

**Les maladies de l'appareil génito-urinaire** provoquaient une dizaine de décès il y a vingt ans, une vingtaine désormais.

## Ce qui tue moins

**Les maladies infectieuses et parasitaires** provoquent de moins en moins de décès : plus d'une cinquantaine au début du siècle, moins d'une quarantaine désormais. Le recul des décès liés au

**sida**, depuis 2005, à mesure que les traitements s'améliorent, en est la principale cause. Alors que le sida provoquait entre trente et quarante décès par an dans les années 2000, il est à l'origine de moins d'une vingtaine désormais. Entre 2001 et 2017, 395 Guyanais sont décédés du sida. C'est-à-dire que la Guyane, département français le plus touché, a enregistré moins de décès du sida en dix-sept ans que de décès liés au Covid-19 en deux ans.

## Les autres causes

**Les causes externes de morbidité et de mortalité** causent régulièrement autour de 120 décès par an. C'est là que le CépiDc classe les accidents de transport, les homicides, les noyades (une quinzaine par an), les suicides (une vingtaine par an), les intoxications (moins de 6, sauf en 2006 quand 14 membres d'une même famille avaient été intoxiqués au monoxyde de carbone, dans le village de Loka, à Papaïchton).

---

## Avant le Covid, les accidents, le sida, les pathologies cardio- et cérébrovasculaires étaient les principales causes de mortalité avant 65 ans

Dans un article publié en 2020 dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire, le Pr Mathieu Nacher (CIC) constatait que « la mortalité prématurée (avant 65 ans) est plus importante (en Guyane) qu'en métropole, mais elle diminue de façon plus rapide, suggérant que, d'ici quinze ans, ce différentiel pourrait disparaître (...) L'examen des principales causes de mortalité prématurée montrait des différences marquées avec la France métropolitaine : les accidents, les causes liées à la périnatalité, le sida et les pathologies cardio- et cérébrovasculaires étaient les principaux contributeurs en Guyane (...) Contrairement aux déclarations alarmistes, les indicateurs de santé de la Guyane s'améliorent et ne sont pas éloignés de ceux de la France. »

Il soulignait que « l'espérance de vie à la naissance a progressivement augmenté dans tous les pays, que l'espérance de vie à la naissance en Guyane est la plus élevée d'Amérique latine et même légèrement supérieure à celle des États-Unis (...) Le taux de prématurité est le 2e plus élevé d'Amérique latine après Haïti (...) Malgré ceci, la mortalité des moins de 5 ans et la mortalité infantile ont décliné, avec des niveaux généralement inférieurs à ceux qui sont observés en Amérique latine, excepté le Chili et Cuba. »

Dans son analyse, le Pr Nacher soulignait l'impact de l'obésité et de la sédentarité, du diabète et de l'hypertension artérielle sur les décès. L'épidémie de Covid-19 l'a confirmé. Par ailleurs, « les accidents sont des causes majeures de décès prématurés, les décès liés à la prématurité et aux pathologies de la grossesse, le sida et les homicides restent des causes qui sont bien plus importantes en Guyane qu'en France métropolitaine (...) À l'avenir, le vieillissement de la population et la poursuite de la transition épidémiologique verra sans doute l'augmentation du poids des cancers dans les causes de mortalité prématurée. »

A la date où il a rédigé cet article, le Pr Nacher ne pouvait pas anticiper l'impact qu'aurait le Covid-19 sur la mortalité prématurée en Guyane : sur 408 décès liés au Covid-19, 150, soit 37 %, concernent des personnes de moins de 65 ans.

## Infos chiffres

### Vaccinations

- ◆ **144** vaccinations en 7 jours, du 22 au 28 août 2022
- ◆ **41,5 %** des Guyanais de plus de 12 ans sont complètement vaccinés

Pour prendre rendez-vous en pharmacie, chez un médecin de ville ou auprès d'un infirmier libéral : [sante.fr](https://sante.fr)

## CHIFFRES VACCINATION



- ◆ **95 021** cas cumulés (+ **151** en 1 semaine) le 29 août 2022
- ◆ **9** patients (+1) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **0** patient (-1) en réanimation
- ◆ **408** décès (=) en milieu hospitalier

### A nos frontières :



- ◆ **177 932** cas cumulés (+131 en 1 semaine) et **2 157** décès (+3) dans l'Amapá au 20 août 2022
- ◆ **7 744** cas positifs (+11), **53** décès (=) à Oiapoque



- ◆ **81 022** cas cumulés (+ **15** en 1 semaine) au 23 août 2022
- ◆ **2** (=) patients hospitalisés
- ◆ **1** (+1) patients en soins intensifs
- ◆ **1 383** (+1) décès

## EN BREF

### ◆ Colloque sur la réhabilitation psychosociale, le 16 septembre à Saint-Laurent



Vendredi 16 septembre, la maison d'accompagnement psychosociale (Mapi) du Chog organise un colloque sur la réhabilitation psychosociale. Il se déroule à la mairie de Saint-Laurent du Maroni, à partir de 8h30 à la Mairie de Saint-Laurent-du-Maroni.

**JOURNÉE SUR LA RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE**

**COLLOQUE AUTOUR DU RÉTABLISSEMENT ET DE L'INSERTION DES USAGERS**

**VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022, DE 8H30 À 12H00**

**SALLE ANDRÉE SURLÉMONT, MAIRIE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI**

**INSCRIPTION GRATUITE**

**ENVOYEZ VOS COORDONNÉES À L'EMAIL : [secmapi@ch-ouestguyane.fr](mailto:secmapi@ch-ouestguyane.fr)**

La Mapi est un établissement similaire aux centres de réhabilitation psychosociale (CRPS), comme il en existe un à Cayenne. Rattachée au pôle psychiatrie du Chog, elle s'adresse aux personnes de 18 à 60 ans souffrant de troubles psychiques sévères stabilisés. « L'indication est large car, dans l'ouest, nous manquons de structure post-hospitalisation, expliquait Katia Benjamin, cadre de l'établissement, dans [la Lettre pro du 16 février](#). Le but est de permettre à la personne, une fois stabilisée, de reprendre le cours de sa vie. » L'orientation vers la MAPI sera généralement réalisée par le centre médico-psychologique (CMP).



Les personnes souhaitant assister au colloque peuvent s'inscrire gratuitement en envoyant leurs coordonnées par email à l'adresse suivante : [secmapi@ch-ouestguyane.fr](mailto:secmapi@ch-ouestguyane.fr)

#### ◆ Le Comede recrute un psychologue clinicien



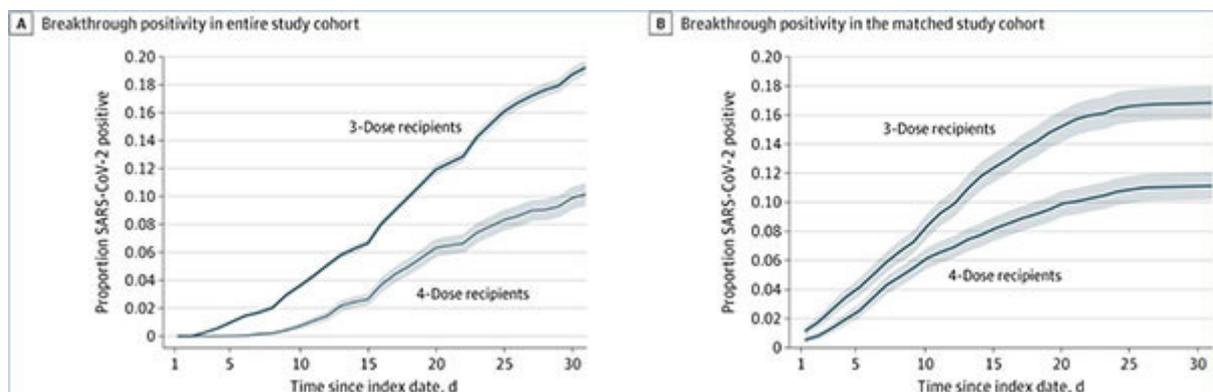
Le Comede, Comité pour la santé des exilés, recrute un psychologue clinicien – psychothérapeute consultant en CDI (0,8 ETP), pour son dispositif d'accueil et de consultation. Le poste est à pourvoir dès que possible, dans les locaux du Comede, à Cayenne.

Les professionnels intéressés peuvent retrouver l'ensemble des informations et la fiche de poste sur [le site internet du Comede](#).

La candidature (CV + lettre de motivation) sera adressée à [arnaud.veisse@comede.org](mailto:arnaud.veisse@comede.org) et [chloe.abrias@comede.org](mailto:chloe.abrias@comede.org), avec en objet « Candidature psychologue Comede Guyane ».

#### En un coup d'oeil

Une étude menée auprès d'environ 30 000 soignants de onze hôpitaux israéliens, et publiée dans [Jama Network](#), conclut à « une réduction substantielle du risque d'infection par le Sars-CoV-2 », après avoir reçu une quatrième dose du vaccin Pfizer. Chez les 24 000 soignants ayant reçu trois doses, le taux d'infection dépistée a été de 20 %, alors que le variant omicron était dominant. Chez les 5 000 ayant reçu quatre doses, ce taux était de 7 %. Après ajustement, la réduction du risque est calculée à 44 %. Aucune forme grave n'a été observée dans les deux groupes.



#### Infos

Utile pour votre exercice

#### ► Les sages-femmes autorisées à réaliser de nouvelles vaccinations



Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

**Un arrêté** publié ce mois-ci et explicité par l'Union nationale et syndicale des sages-femmes (UNSSF) sur [son site internet](#), élargit le champ des vaccinations que peuvent prescrire et pratiquer les sages-femmes aux mineurs, aux femmes et aux personnes vivant régulièrement dans l'entourage d'un enfant ou

d'une femme enceinte.

Pour les femmes, les vaccinations contre la fièvre jaune, le zona et la rage s'ajoutent à la liste précédentes :

- grippe saisonnière ;
- rubéole, rougeole et oreillons ;
- diphtérie ;
- tétanos ;
- poliomyélite ;
- coqueluche ;
- papillomavirus humains ;
- infections invasives à pneumocoque ;
- hépatite A et B ;
- méningocoques (A, B, C, Y et W).

S'agissant des mineurs, les vaccinations contre la rubéole, la rougeole et les oreillons, contre la varicelle, la fièvre jaune, la rage, la grippe saisonnière et les infections invasives à *Haemophilus Influenzae* de type B s'ajoutent aux 15 vaccinations autorisées jusque-là.

## Utile pour vos patients

### ► Les vaccins bivalents, c'est quoi ?



Jeudi, l'Agence européenne du médicament (AEMA) étudiera les demandes d'autorisation des nouveaux vaccins de Pfizer et Moderna contre le Covid-19. Ces vaccins sont dits bivalents, c'est-à-dire qu'ils viseront deux cibles différentes : la souche originelle, découverte en Chine fin 2019, et le sous-variant BA.1 d'omicron. Ces nouvelles versions du vaccin s'appuient donc sur le modèle, par exemple, des vaccins contre la grippe saisonnière, généralement dits tétravalents parce qu'ils ciblent

quatre souches différentes.

« En ciblant deux souches différentes du virus SARS-CoV-2, ces vaccins ouvriront le répertoire de la réponse immunitaire, explique Brigitte Autran, présidente du Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires, qui a succédé au Conseil scientifique Covid-19, dans une interview au *Monde* ([accès payant](#)). Ils induiront la production d'un spectre plus large d'anticorps neutralisants et pourraient être mieux adaptés aux variants qui circuleront (ces prochains mois), même si l'on ignore leur identité. Ils devraient permettre au système immunitaire de mieux se défendre, non seulement contre les formes graves mais aussi contre les infections – le point faible des vaccins actuels. Nous en attendons donc une efficacité accrue sur la circulation du virus. » A ceux qui voudraient attendre l'arrivée de ces vaccins avant de recevoir leur deuxième rappel, elle répond que « les personnes à risque ne doivent pas attendre ! Tous les vaccins actuels – qui ciblent la seule souche de Wuhan – continuent à protéger de façon très efficace contre les formes graves, c'est là l'essentiel. »

**Le message du jour** 

J'ai + de 60 ans,  
Je reçois une  
seconde dose  
de rappel



*Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro*

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)